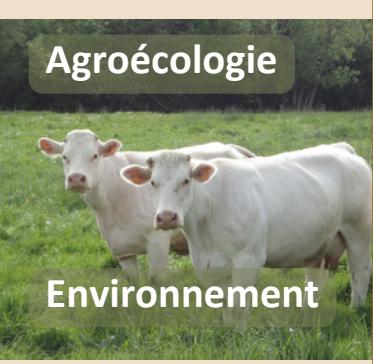


Barre d'effarouchement



Agronomie



Environnement



Chasse



Développement durable



DESCRIPTION

Mettre en oeuvre des dispositifs et des pratiques contribuant à la sauvegarde de la faune sauvage présente dans les parcelles lors de travaux agricoles de récolte ou d'entretien.

OBJECTIFS

Biodiversité : nombreux sont les exploitants confrontés à cette problématique lors des travaux de fauche qui interviennent à une période où la faune sauvage est très vulnérable. En effet l'essentiel des interventions agricoles se déroulent en pleine période de reproduction et d'élevage des jeunes.

Gibier : limiter les pertes de la faune sauvage par le machinisme avec des outils adaptés, sauvegarder le gibier et les autres espèces de vertébrés. Les espèces principalement concernées sont les faons (chevreuil), les lièvres, les perdrix, les faisans mais également de nombreuses espèces des cortèges prairiaux.

CONDITIONS

La Fédération des chasseurs de la Saône et Loire apporte un conseil technique et gracieux. Elle accompagne l'exploitant agricole à mettre en oeuvre certaines pratiques et techniques permettant de réduire l'impact sur la faune sauvage. Elle met gratuitement à disposition des dispositifs d'effarouchement selon ces possibilités et après la signature d'une convention de mise à disposition.

La FDC 71 est susceptible de mettre en oeuvre un suivi de la fauche à l'aide de matériel adapté à des fins de test en accord avec l'exploitant agricole.

MISE EN OEUVRE DE L'EFFAROUCHEMENT

Les travaux agricoles sont source de dérangement et de destructions directes ou indirectes de nombreuses espèces. Ce n'est pas une fatalité et nombreux sont les agriculteurs qui regrettent de ne pas avoir de solutions pour limiter ces pertes lors des travaux au champ. La prise en compte de l'environnement consiste également à épargner le plus possible le vivant qui se maintient naturellement dans les habitats agricoles.

L'utilisation des parcelles agricoles par certaines espèces pour s'y réfugier ou s'y reproduire est incontournable du fait de la disparition de leurs habitats naturels originels.

Certains de ces espaces sont susceptibles d'être présents dans le parcellaire agricole comme des bandes enherbées, des haies, des bosquets, voire des jachères environnement et faune sauvage peuvent accueillir une partie de la faune. Toutefois certaines cultures ou situations dans le paysage sont toujours très attractives pour les animaux et concentrent parfois l'essentiel d'une population ou des sites de reproduction. Dans ces cas, pour la faune vertébrée et particulièrement certains oiseaux et mammifères, des solutions d'effarouchement existent. Elles permettent avant ou pendant la récolte de repérer, et/ou de faire fuir les animaux. Elles nécessitent parfois du matériel spécifique simple ou plus élaboré technologiquement pouvant être mis en oeuvre par l'exploitant agricole ou par des spécialistes.

Ces dispositifs couplés à certaines pratiques telles que la fauche centrifuge, la fauche par bande et la réduction de la vitesse d'avancement permettent de réduire l'impact de ces travaux sur la faune sauvage (Annexe 6) : jusqu'à 80 % de la mortalité habituellement constatée pour certaines espèces.

FINANCEMENT

La Fédération des chasseurs conseille gracieusement les exploitants désirant diminuer la mortalité engendrée par le machinisme agricole. Elle peut également aider techniquement et financièrement un adhérent ayant souscrit au contrat de services pour fabriquer ou acquérir du matériel d'effarouchement (prise en charge de 30% sur fourniture de facture). La Fédération des chasseurs pourra également mettre à disposition des exploitants agricoles les 3 barres d'effarouchement qu'elle a acquises.



Agronomie

Biodiversité

Agroécologie

Environnement

Chasse

Développement durable

Partage et vie des territoires

Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône-et-Loire

CONTACT :

Anthony MORLET – 0688456048 – amorlet@chasseurdefrance.com